



Communiqué de presse

Luxembourg, le 3 mars 2020

Les villes de l'UE doivent réorienter une plus grande partie du trafic urbain vers des modes de transport durables, affirme la Cour des comptes européenne

Six ans après l'appel à un changement radical lancé par la Commission européenne, rien ne permet d'affirmer que les villes de l'UE revoient fondamentalement leur approche en matière de mobilité urbaine et réorientent le trafic urbain vers des modes de transport plus durables et plus respectueux de l'environnement, selon un nouveau rapport de la Cour des comptes européenne. En particulier, l'utilisation des véhicules privés n'a pas enregistré de baisse importante et, dans nombre de villes, la pollution atmosphérique dépasse toujours les niveaux acceptables pour la santé.

L'Union européenne investit des fonds considérables pour aider les villes à faciliter des déplacements plus respectueux de l'environnement. Pour la période 2014-2020, elle a consacré près de 16,5 milliards d'euros à la mobilité urbaine, à savoir essentiellement aux transports propres (métro et tramway), mais aussi aux pistes cyclables et aux systèmes de transport intelligent.

«De réelles avancées dans le passage à une mobilité urbaine plus durable nécessitent peut-être davantage de temps, mais elles restent avant tout impossibles sans l'engagement des États membres. Toutes les parties prenantes, au niveau de l'Union, des États, des régions et des villes devraient œuvrer ensemble pour atteindre cet objectif», a déclaré M^{me} Iliana Ivanova, la Membre de la Cour des comptes européenne responsable du rapport. «Le Pacte vert pour l'Europe, qui vient d'être publié, souligne à quel point il est important d'opérer dans nos villes ce changement radical – qui n'a que trop tardé.»

Les auditeurs ont examiné si le soutien de l'UE avait contribué à rendre la mobilité dans les zones urbaines plus durable et si les villes avaient accompli des progrès depuis le paquet «Mobilité urbaine» publié par la Commission européenne en 2013. Ils se sont penchés sur les transports publics, la pollution et la congestion routière dans huit centres métropolitains de quatre États

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport spécial adopté par la Cour des comptes européenne. Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

membres: Hambourg et Leipzig en Allemagne, Naples et Palerme en Italie, Łódź et Varsovie en Pologne, ainsi que Barcelone et Madrid en Espagne.

Un réseau de transport public efficace, qui tienne compte des zones périurbaines et fasse intervenir différents moyens de transport, est crucial pour inciter les citoyens à délaisser leurs voitures particulières au profit de modes de déplacement plus propres tels que la marche, le vélo et les transports en commun, affirment les auditeurs.

Depuis 2013, la Commission a publié plusieurs documents d'orientation sur la manière de s'attaquer aux défis posés par la mobilité urbaine et a accru le financement de l'UE dévolu aux projets. Cela a permis aux villes, dans toute l'Europe, de mettre en place une série d'initiatives visant à renforcer qualitativement et quantitativement les transports publics. Les auditeurs relèvent toutefois que les projets financés par l'Union européenne ne reposaient pas toujours sur des stratégies de mobilité urbaine bien pensées et n'ont pas été aussi efficaces que prévu. Les villes se heurtent à deux grandes difficultés pour utiliser le soutien de l'UE de manière efficace et durable: trouver, dans leurs propres ressources, des fonds suffisants pour couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance, et élaborer des politiques cohérentes en matière de stationnement, de zones sans voitures et de circulation à vélo. Les auditeurs ont également constaté que les projets accusaient souvent des retards et que le nombre de passagers prévu n'était pas atteint.

Depuis 2019, la Commission adresse aux États membres des recommandations spécifiques relatives à la mobilité urbaine dans le cadre du Semestre européen. Les auditeurs soulignent qu'il convient d'assurer un suivi de ces recommandations du point de vue de l'utilisation faite des financements nationaux et de l'UE. Ils demandent également à la Commission d'obliger les États membres à fournir de meilleures données sur la mobilité urbaine dans leurs principales villes et de faire régulièrement rapport sur les progrès accomplis. De surcroît, les villes dépourvues d'un plan de mobilité urbaine durable bien pensé ne devraient plus percevoir de financements de l'Union européenne.

Remarques à l'intention des journalistes

L'encombrement des routes est l'un des plus grands problèmes qui pèsent sur la mobilité urbaine: il touche la plupart des Européens et coûte environ 270 milliards d'euros par an. Un trafic fluide dans les zones urbaines pourrait stimuler la croissance économique et générer des gains de productivité allant jusqu'à 30 %. La congestion routière dans ces zones est également susceptible de nuire à l'efficacité du réseau européen de transport en général.

Les États membres et les villes gèrent la mobilité urbaine au niveau local, et la Commission européenne ne joue qu'un rôle marginal. Pourtant, en 2013, elle a appelé à un changement radical dans la prise en main des questions de mobilité urbaine en accroissant le financement disponible et en promouvant un passage à des transports urbains plus durables.

Le transport routier est une cause majeure de pollution atmosphérique et d'émissions de gaz à effet de serre. Toutes les villes visitées lors de l'audit sont concernées par des procédures d'infraction de l'UE et – hormis à Leipzig et à Palerme – fin 2019, les niveaux de pollution y étaient toujours plus élevés que les valeurs autorisées.

Le rapport spécial n° 06/2020 intitulé «Mobilité urbaine durable dans l'UE: pas d'avancée réelle sans l'engagement des États membres» est disponible dans 23 langues de l'UE sur le site internet de la Cour (eca.europa.eu).

La Cour a précédemment publié d'autres [rapports](#) sur l'efficacité des projets dans le domaine du transport urbain.

Contact presse pour ce rapport

Damijan Fišer – E: damijan.fiser@eca.europa.eu T: (+352) 4398 45 510 / M: (+352) 621 55 22 24